



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Règlement numéro 22-559 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 – Pavillon de jardin et gazebo

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 22-559 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 – Pavillon de jardin et gazebo.

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de ce projet de règlement dont le premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 9 mai 2022. Ce règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce règlement vise à modifier et préciser les normes d'implantation de pavillon de jardin, de style gazebo.

La séance de consultation publique se tiendra **le 5 décembre 2022 19 h 00** à la salle des loisirs sise au 3549, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine. Au cours de la séance publique, les membres du conseil entendront les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 15^e jour du mois de novembre 2022.

Me Josée Vendette
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale